

x

x

x

AFFAIRE N°51.- Ratification d'un mandat spécial donné à un Adjoint au Maire.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Il est prévu depuis plusieurs années une certaine somme au Budget (chapitre 934 - article 667) pour permettre à des Conseillers Municipaux d'effectuer des stages en Métropole.

C'est ainsi que récemment Monsieur Camille BOURHIS est allé assister à Paris du 12 au 30 octobre 1974 à un stage sur la Sécurité Routière et les Equipements de Sécurité.

Le but de cette mission consistait à étudier les problèmes de circulation et d'aménagement de la voirie, et plus particulièrement dans l'optique de la préparation de la quinzaine de circulation.

Je vous propose de ratifier ce mandat spécial et d'autoriser la prise en charge par le Budget communal du billet d'avion de Monsieur Camille BOURHIS (soit 161 250 F).

Je mets la question aux voix.

ADOpte A LA MAJORITE (Monsieur BOURHIS s'étant retiré de la salle).

x

vu
Saint-Denis, le 8/11/75
Pour le Préfet
de Seine-Saint-Denis
Signé: J. P. PROUST
Bur copie certifiée conforme
de Directeur des
Affaires Financières
Signé: P. BIANNE